



CDEN du 22 février 2018

**DECLARATION UNSA EDUCATION
MOSELLE**

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous nous focaliserons sur les problématiques éducatives, même si il y aurait beaucoup à dire sur les aspects corporatifs qui touchent l'ensemble des personnels. Nous donnerons simplement comme exemples : le rétablissement du jour de carence, le gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et 2018, la hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée et sans gain de pouvoir d'achat, le report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), ou encore, ce qui n'est pas le moindre : la perte continue du pouvoir d'achat de nos retraité-e-s.

Avec cette première carte scolaire du quinquennat, la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. Hélas l'Unsa Education constate que, les inégalités scolaires, tant sociales que territoriales sont toujours trop vivaces.

Et une fois de plus, l'étude internationale PIRLS, qui mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire, indique que la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne internationale mais nettement en dessous de la moyenne des pays européens. Elle montre une nette chute des résultats par rapport à 2011. L'Unsa-Education rappelle que les élèves testés sont entrés à l'école maternelle en 2009 et ont subi pleinement les effets de la politique éducative de l'ère Sarkozy (programmes de 2008, suppression de postes, réduction de moitié des enseignants spécialisés des Rased, quasi-suppression de la formation initiale et continue des enseignants).

Nous pourrions croire que le premier degré est préservé avec une dotation positive pour notre académie et pour notre département. Cependant, même si la Moselle perd 1000 élèves dans le premier degré, la dotation de 20 emplois n'est pas suffisante pour mettre en œuvre le dédoublement des CP et CE1 en REP+ et des CP en REP, redonner une formation continue de qualité aux enseignants, assurer le remplacement, accompagner les élèves en difficulté en classe ordinaire, avoir partout des effectifs permettant des enseignements de qualité.

En effet, la mise en œuvre des dédoublements de CP et CE1 REP+ et CP REP ne se fera pas sans incidence sur les conditions d'apprentissage et d'enseignement hors dédoublement : effectifs par classe en hausse suite à des suppressions, optimisation du remplacement...

Pour l'Unsa Education, la mise en œuvre des dédoublements est importante mais ne règle pas à elle seule la question de la difficulté scolaire lorsqu'on sait que 70% des élèves en difficulté ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire.

Dans la lutte contre l'échec scolaire, le RASED reste un élément incontournable de l'aide aux élèves en difficulté et un soutien important aux adjoints dans les classes. Il y a nécessité à la fois de recréer des postes à l'échelle du territoire et d'anticiper les besoins en formation de personnels spécialisés nécessaires au renouvellement des effectifs.

La prise en compte de tous les territoires est une nécessité et chaque situation doit être appréciée en tenant compte du contexte spécifique de chaque école sans que la moyenne après fermeture soit le seul critère de décision en cas de suppression de classe.

Il est indispensable pour l'Unsa Education de limiter le plus possible le déséquilibre qui risque de se créer dans l'offre éducative entre les écoles en REP et hors REP.

Pour l'Unsa Education, il faut veiller à répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment, comme nous l'avons évoqué précédemment, avec les RASED ainsi que le dispositif Plus de maîtres que de classes et à consolider une offre éducative en milieu rural.

Avec sa détermination à mettre en place les classes de CP et CE1 à 12 élèves dans les REP et les REP+ le gouvernement affirme ainsi qu'en baissant le nombre d'élèves dans une classe, on améliore les conditions d'apprentissage et donc les résultats des élèves.

L'Unsa Education en était déjà convaincue.

Dans notre département deux points sont capitaux.

D'une part, il y a urgence à abaisser les seuils d'ouverture en maternelle. Enseigner dans des classes de 33 élèves relève de plus en plus de l'exploit.

L'école maternelle doit retenir toute notre attention puisque c'est ici que se construisent les prérequis nécessaires à une bonne scolarité et ce dès l'arrivée en classe de CP, priorité affichée de notre gouvernement.

D'autre part, les écoles élémentaires accueillant des ULIS, ne sont pas épargnées non plus. Les inclusions augmentent mécaniquement le nombre d'élèves par classe et ce, de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps. Certes il y a un enseignant coordonnateur d'ULIS mais tous les élèves n'étant pas inclus dans les classes « ordinaires » en même temps, l'enseignant de l'ULIS reste au service des élèves non inclus et ne bénéficie donc pas aux classes dans lesquelles les élèves sont en inclusion.

Une classe qui compte 26 élèves et accueille 3 ou 4 élèves en inclusion monte ainsi à 29, voire 30 élèves à certains moments de la journée. L'Unsa Education déplore que les élèves d'ULIS ne soient pas pris en compte dans le calcul des moyennes.

L'Unsa Education vous demande donc de bien vouloir réexaminer les situations des écoles les plus critiques notamment :

- école élémentaire Cousteau à Petite Rosselle
- école primaire de béchy
- école Veldenz à Phalsbourg
- école spécialisée les coquelicots à Thionville
- école maternelle Charles Péguy à Yutz

Nous vous remercions pour votre attention.